



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

quotidiens

Question écrite n° 64707

Texte de la question

L'opération intitulée « Mon journal offert » entend proposer à tout jeune de 18 à 24 ans, pendant un an, la distribution gratuite d'un journal de son choix. La première opération est lancée avec les éditeurs d'une soixantaine de titres de la presse quotidienne française nationale et régionale. C'est pourquoi M. Georges Ginesta demande à M. le ministre de la culture et de la communication de bien vouloir lui indiquer, pour le Var, les titres ayant la préférence des jeunes de ce département.

Texte de la réponse

L'opération « Mon journal offert » bénéficie d'une aide de l'État au titre du fonds d'aide à la modernisation de la presse quotidienne et assimilée d'information politique et générale (FDM). Certains titres participant à l'opération ne sont pas éligibles au FDM et ne bénéficient donc pas de l'aide de l'État. Les jeunes de dix-huit à vingt-quatre ans habitant le Var ont majoritairement souscrit des abonnements pour la presse quotidienne régionale, avec plus de 1 400 demandes d'abonnements. Les titres les plus sollicités sont Var-Matin, suivi de Nice-Matin et de La Provence. La presse quotidienne nationale enregistre près de 300 demandes d'abonnements. Le Figaro est le titre le plus demandé, suivi d'Aujourd'hui en France puis du Monde pour les titres participant à l'opération et éligibles au fonds d'aide à la modernisation de la presse. En tenant compte des titres non éligibles au FDM mais participant à l'opération, c'est L'Équipe qui est le deuxième titre de la presse quotidienne le plus demandé. Ces données sont provisoires. Les 200 000 offres d'abonnement proposées dans le cadre de l'opération « Mon journal offert » n'ont en effet pas encore été toutes souscrites.

Données clés

Auteur : [M. Georges Ginesta](#)

Circonscription : Var (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64707

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 2009, page 11030

Réponse publiée le : 2 mars 2010, page 2385